



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-116515>

Département(s) de publication : **59, 62**

Annonce n° **25-116515**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : COMMUNE DE GRAVELINES

Correspondant : M. RINGOT Bertrand, Maire

Adresse : COMMUNE DE GRAVELINES, 59820 Gravelines

Coordonnées :

Téléphone : 0328235952

Courriel : marches@ville-gravelines.fr

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : La présente consultation a pour objet la désignation d'un prestataire pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) à caractère administratif, financier et technique pour le lancement d'une procédure de délégation de service public relative à la gestion et l'exploitation du complexe de sports et d'évènementiel, et ce tout au long de la procédure de passation.

Lieu d'exécution et de livraison : Hôtel de ville Gravelines rue des Clarisses, 59820 Gravelines

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Les prestations sont réparties en 2 tranches : tranche ferme : procédure de délégation de service public tranche optionnelle n°1 : suivi de la DSP pendant la 1ère année de contrat La tranche ferme est répartie en 3 phases : -Analyse, cadrage et élaboration des pièces nécessaires à la consultation -Appui à la procédure de mise en concurrence, à l'analyse des candidatures et des offres, à la négociation et à la finalisation du contrat -Préparation et suivi de la mise en œuvre opérationnelle de la DSP

Refus des variantes.

Section 5 - Conditions relative au marché

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2341-5 du code de la commande publique (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après)

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus

Autres renseignements demandés : Certificats de qualifications et/ou de qualité demandés aux candidats : Les prestations de consultation juridique sont réglementées et ne peuvent être confiées qu'à des professionnels du droit limitativement énumérée à l'article 56 de cette loi (professions juridiques et judiciaires). Le candidat retenu devra donc comprendre un professionnel du droit.

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 12/11/2025 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 286

Date d'envoi du présent avis à la publication : 20/10/2025